

Bachelier : assistant de direction option : langues et gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AD304 Travail de fin d'études			
Code	ECAD3B04AD304	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sophie DUREZ (sophie.durez@helha.be) Michel SERVAIS (michel.servais@helha.be)		
Coefficient de pondération	150		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement constitue un aboutissement du cursus de l'étudiant par lequel il devra démontrer ses capacités de réflexivité et de recherches personnelles, en lien avec avec le référentiel de compétences terminales.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise et de son environnement multiculturel
- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
- 1.5 Appliquer les règles et les bonnes pratiques en matière de savoir-vivre, de discrétion, d'amabilité, de confidentialité
- 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne**

- 2.1 Accueillir et informer les visiteurs et les prestataires
- 2.2 Agir comme interface dans les relations internes et externes de l'organisation
- 2.3 Préparer et présenter oralement des exposés
- 2.4 Rédiger le courrier, faire des comptes rendus, des rapports internes et externes
- 2.5 Synthétiser des documents et élaborer des dossiers
- 2.6 Diffuser de l'information au sein de l'équipe

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en secrétariat de direction**

- 3.1 Manier la langue française et pratiquer des langues étrangères à l'oral et à l'écrit
- 3.2 Utiliser adéquatement les technologies de l'information et de la communication

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**

- 4.3 Rechercher, sélectionner, vérifier, comparer, synthétiser, hiérarchiser les informations
- 4.4 Évaluer sa pratique professionnelle pour évoluer

Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission**

- 5.1 Gérer l'agenda, les plannings et le suivi des différents projets, dossiers et actions

- 5.2 Gérer et suivre les activités courantes et les événements en ce compris la logistique
- 5.3 Coordonner et animer une équipe
- 5.4 Gérer les priorités et son stress
- 5.5 Gérer et suivre l'information imprimée et numérique : classer, archiver, dispatcher
- 5.6 Assister le manager

Acquis d'apprentissage visés

Les acquis d'apprentissage ici évalués visent l'ensemble du cursus.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECAD3B04AD304A TFE 12 h / 14 C

ECAD3B04AD304B Séminaire d'accompagnement au TFE 24 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 150 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECAD3B04AD304A TFE 140

ECAD3B04AD304B Séminaire d'accompagnement au TFE 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

5. Cohérence pédagogique

Les compétences développées dans chaque activités d'apprentissage de l'unité sont réinvesties et intégrées dans toutes les activités d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : assistant de direction option : langues et gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

TFE			
Code	3_ECAD3B04AD304A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	14 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie DUREZ (sophie.durez@helha.be)		
Coefficient de pondération	140		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement pédagogique de la formation ainsi que dans la préparation des étudiant(e)s à leur insertion dans le monde professionnel. Elle permettra de développer les compétences de l'assistant de direction et de sensibiliser l'étudiant aux compétences et capacités nécessaires à l'exercice de la fonction.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'objectif principal est de permettre à l'étudiant de prouver sa maturité, son esprit de synthèse, sa curiosité intellectuelle, ainsi que sa maîtrise des matières enseignées au cours des trois années de bachelier. Ce type de travail nécessite, en effet, un sens de l'organisation, un sens critique, des compétences professionnelles ainsi que des qualités personnelles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Élaboré à partir de l'expérience de stage, le travail de fin d'études est un projet personnel d'observation, d'analyse et de réflexion. La thématique est liée au monde professionnel, à l'exercice de la fonction d'assistant(e) de direction. La problématique est la question à laquelle l'étudiant va tâcher de répondre. Ceci doit lui permettre de développer sa réflexion, son sens critique et ainsi pouvoir répondre aux divers aspects envisagés. Enfin des améliorations et des solutions pourront être apportées pour l'entreprise de stage.

Les étudiants devront évoquer l'apport du cursus scolaire, stage et TFE dans une analyse réflexive portant sur les softs skills, les compétences professionnelles, l'évolution personnelle et professionnelle, le développement personnel (estime de soi, confiance en soi).

Démarches d'apprentissage

L'étudiant assume la responsabilité de son TFE. Le professeur conseil ne doit certainement pas réaliser le travail de l'étudiant ou encore résoudre les problèmes à sa place. Le rôle de celui-ci se limite à la guidance.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un dossier complet comprenant la "Réglementation du TFE", l'ensemble des annexes est mis à la disposition des étudiants sur la plate-forme ConnectED.

Il est obligatoire pour l'étudiant de faire appel à 2 experts externes et 2 experts internes à l'entreprise pour alimenter la problématique dans le cadre du TFE.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Dossier "Réglementation du travail de fin d'études".

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Tvs	100

Exm = Examen mixte, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 140

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : assistant de direction option : langues et gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaire d'accompagnement au TFE			
Code	3_ECAD3B04AD304B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Michel SERVAIS (michel.servais@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage "Séminaire d'accompagnement au TFE" vise à transmettre à l'étudiant les constituants essentiels d'un travail réflexif de niveau 6, en participant au processus d'élaboration de son TFE.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette AA contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1

S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution

1.4

Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles

Compétence 2

Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne

2.3

Préparer et présenter oralement des exposés

2.5

Synthétiser des documents et élaborer des dossiers

Compétence 3

Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en secrétariat de direction

3.1

Manier la langue française et pratiquer des langues étrangères à l'oral et à l'écrit

3.2

Utiliser adéquatement les technologies de l'information et de la communication

Compétence 4

Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

4.3

Rechercher, sélectionner, vérifier, comparer, synthétiser, hiérarchiser les informations

4.4

Évaluer sa pratique professionnelle pour évoluer

Compétence 5

S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission

5.1

Gérer l'agenda, les plannings et le suivi des différents projets, dossiers et actions

5.4

Gérer les priorités et son stress

5.5

Gérer et suivre l'information imprimée et numérique : classer, archiver, dispatcher

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Chaque séance de 4h abordera un des concepts-clés de l'élaboration d'un TFE, dans une démarche progressive de maturation du projet : la thématique et la problématique du TFE ; la recherche documentaire, y compris la bibliographie et le référencement ; l'analyse quantitative ; l'analyse qualitative ; la rédaction, y compris l'introduction et la conclusion ; les corrections orthographiques et syntaxiques.

Démarches d'apprentissage

Au delà des concepts théoriques, l'accompagnement est centré sur l'étudiant, ses attentes et ses besoins, puisque chaque TFE est différent. Les séances seront donc souvent individualisées.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant peut bénéficier d'une séance individuelle afin d'obtenir des précisions sur son travail.

Sources et références

Néant.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours, séquences audiovisuelles, travaux à consulter.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La participation au séminaire vaut 30%, le dossier préparatoire au TFE vaut 70%.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	15	Trv	85		
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pas d'évaluation au Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).